

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 2: L'Algérie

Artikel: Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Suisse
Autor: Arber, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Suisse

par Jules Arber
Consul général de Suisse à Alger

A quand pourrait-on faire remonter les premiers échanges entre ce que sont aujourd'hui la Suisse et l'Algérie? Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre sans devoir se livrer du même coup à une étude qui nous reporterait très loin en arrière, sans doute à l'époque où la domination romaine s'étendait aussi bien au nord des Alpes qu'au sud de la Méditerranée. En effet, il n'est pas téméraire de penser qu'occasionnellement, les produits de Sétif ou de Djemila — ces colonies que les vétérans des légions d'Afrique avaient fondées — ont servi à quelque troc avec d'autres produits des régions septentrionales.

Mais la raison de cet exposé ne justifie pas que nous retournions à de si lointaines origines. Contentons-nous simplement de déclarer, en guise de préambule, que, depuis des siècles déjà, les produits du sud s'en vont vers le nord et *vice versa*, mais que la régularité des échanges entre l'Algérie et la Suisse ne remonte pas au delà de l'époque où la France entreprit son œuvre civilisatrice en Afrique du Nord.

L'analyse du trafic algéro-suisse actuel, ce à quoi nous nous limiterons, paraît, à première vue, appeler une comparaison entre les années d'avant-guerre et celles d'après-guerre, afin de déterminer s'il existe certaines constantes dans le courant de nos marchés. Mais, si tentante que soit une telle comparaison, nous ne la ferons pas, car il n'est pas possible de mettre ces deux périodes sous un commun dénominateur. Toutes les années, de 1945 à maintenant, ont été marquées du sceau d'un dirigisme rigoureux, conséquence inévitable d'une économie troublée par cinq ans de guerre, tandis que, jusqu'en 1939, régnait un régime relativement libéral.

Une vision rapide de la statistique des échanges

algéro-suisse révèle quand même, du côté nord-africain, un facteur permanent, facteur que l'on retrouve également avant 1940 : la place primordiale qu'occupent les vins parmi tous les produits que la Suisse importe d'Algérie.

En 1939, ces vins représentaient 40 % des importations de cette région et, en 1946, au lendemain de la guerre, la proportion devait même atteindre 91 %; chiffre record, qui s'explique par le fait qu'il s'est agi de reconstituer nos stocks qui, entre 1940 et 1945, n'avaient pu être normalement renouvelés. Cette « pointe » se maintient au niveau de 85 et 80 % pendant les années 1947 et 1948. Puis, les achats de vins diminuèrent brusquement et, à partir de 1949, ils ne représentèrent plus que 35 à 45 % de nos importations algériennes.

Mais, en revanche, on notera l'importance croissante des importations de dattes. Tandis qu'en 1946 et 1947, elles ne représentaient que 7 et 5 % du total de nos achats en Algérie, depuis 1952, elles forment 16 % environ. Parmi les produits que nous importons traditionnellement, il convient encore de signaler les légumes et les tapis, les os, le liège et le crin végétal, les peaux brutes et, nouvellement, le coton brut. Pour être complets, nous mentionnerons encore certains produits tels que les lentilles, l'orge, quelques matières pharmaceutiques brutes, qui font l'objet d'importations sporadiques.

A l'inverse de ce qui est valable pour l'Algérie, les exportations suisses à destination de cette région sont beaucoup plus diverses, beaucoup plus fractionnées. Aucun produit ne semble devoir en particulier l'emporter sur un autre, comme c'est, par exemple, le cas pour les vins algériens. En effet, on constatera qu'en

1946, nos exportations de textiles dépassaient de beaucoup toutes les autres. Elles représentaient, à elles seules, 47 % de nos livraisons en Algérie. En 1947, les textiles tiennent encore la tête de nos exportations, mais à raison de 20 % seulement. Les ventes de bétail suisse, en revanche, ne sont pas loin d'atteindre le même chiffre. L'année suivante, les machines agricoles (tracteurs), auxquelles on peut ajouter les machines de minoterie, constituent ensemble 50 % de nos exportations. Mais, de 1950 à 1952, c'est l'équipement et l'appareillage électro-mécanique qui vient en tête. En 1953, le tableau de nos exportations change de nouveau, et ce sont les moteurs à gaz et à carburant liquide qui l'emportent sur les autres industries.

De telles variations dans la structure de nos exportations sont certes frappantes, mais peuvent s'expliquer. D'une part, nos exportations en Algérie sont fonction des possibilités momentanées qu'offrent les accords commerciaux et les systèmes de contingentement qui en dépendent; d'autre part, elles sont également fonction de la demande algérienne, tantôt limitée, tantôt accentuée par la question des prix, tout au moins lorsque le marché est rendu compétitif.

Les quelques produits que nous venons d'énumérer ne remplissent toutefois pas de loin le catalogue de nos exportations vers l'Algérie. Il y aurait lieu de mentionner — encore que la liste ne serait toujours pas complète — les laits concentrés, l'horlogerie, les fromages, les pommes et les poires, les raccords, les chaussures, les machines à usage domestique et les appareils ménagers, les machines à écrire et à calculer, les instruments scientifiques, etc.

Nous venons de nous pencher sur la nature de nos échanges, mais rien n'a encore été dit de leur volume; il importe cependant que nous jetions un bref coup d'œil sur les chiffres de 1938 et 1939, ainsi que sur ceux d'après-guerre :

Totaux (en millions de fr. s.)

Année	Importations de produits algériens	Exportations de Suisse en Algérie
1937	3,0	1,3
1938	4,0	1,5
1939	4,2	1,0
1946	30,3	5,2
1947	12,4	7,0
1948	9,9	7,0
1949	14,1	4,4
1950	11,9	10,5
1951	14,1	8,8
1952	11,2	9,2
1953	9,7	10,5
1954	9,3	12,3

Ce qui frappe, en tout premier lieu, c'est la notable différence qui existe entre les chiffres d'avant 1940 et ceux d'après 1945. Certes, le franc suisse a bien quelque peu perdu de sa valeur au cours de cette période de guerre, mais non dans une proportion identique à l'accroissement du volume des échanges. Un fait primordial se dégage donc de cette statistique : l'Algérie est devenue un client et un fournisseur important de la Suisse. En douze ans le volume des échanges a quadruplé.

Deuxième constatation : la balance commerciale du trafic algéro-suisse a été toujours passive pour la Suisse, du moins jusqu'en 1952. Or, en 1953 et en 1954, pour la première fois, la balance devient active pour la Suisse. Il faut chercher la cause de ce renversement, d'une part, dans le fait que l'économie exportatrice algérienne se heurte à des problèmes de prix; d'autre part, dans la nécessité où l'Algérie se trouve de couvrir ses besoins en matériel d'équipement, afin d'assurer le démarrage et le succès de son planisme économique. On pourrait signaler une troisième raison, qui résiderait dans le fait que les prix de la production suisse ont relativement peu varié dans le courant de cette dernière décennie et qu'ils sont devenus de plus en plus compétitifs au fur et à mesure qu'augmentaient les prix des produits concurrents.

Dans certains milieux, on s'est ému de voir l'Algérie quitter sa position d'exportatrice à l'égard de la Suisse pour devenir importatrice, et l'on s'est demandé si ce changement n'était que momentané. Il serait hasardeux de vouloir se prononcer sur une telle question, tant il est vain de dire ce que sera l'avenir. Mais, en tout état de cause, il ne paraît pas que l'on dût attacher une importance trop particulière à ce que l'Algérie devienne débitrice de la Suisse. Car, en fait, l'Algérie économique de même que l'Algérie politique, ne saurait représenter une entité distincte de celle que forme l'ensemble des départements français. Or, la balance commerciale entre la Suisse et la France penche fortement en faveur de celle-ci et, pour 1954, le déficit des échanges algéro-suisse ne réduit le solde créditeur français sur la Suisse que de 0,85 %.

Nous terminerons ce bref aperçu en soulignant le développement harmonieux des relations économiques entre l'Algérie et la Suisse et en relevant, à ce propos, que nos productions sont complémentaires et qu'il n'existe donc en fait pas de secteur où nous puissions nous faire réciproquement concurrence. Sans doute, cette heureuse conjoncture est-elle à la fois l'effet et la cause des relations amicales qui lient la Suisse à l'Algérie.

Jules Arber